

M. le Préfet du Nord  
12 rue Jean-Sans-Peur - CS20003  
59039 Lille Cedex

**OBJET : Usine Refinal Lomme – Suite comité de suivi de février 2023**

**Copie à :**

*Mme Martine AUBRY, Maire de Lille*  
*M. Nicolas BOUCHE, Maire de Lambersart*  
*M. Olivier CAREMELLE, Maire de Lomme*  
*M. Christian LEWILLE, Maire de Sequedin*  
*Mme Anne VOITURIEZ, Maire de Loos*

*M. Patrick KANNER, Sénateur du Nord (envoi par mail)*  
*M. Adrien QUATENNENS, Député de la 1<sup>ère</sup> circonscription du Nord (envoi par mail)*  
*M. Roger VICOT, Député de la 11<sup>e</sup> circonscription du Nord (envoi par mail)*  
*M. Denis ZMIROU-NAVIER, Président de la cnDAspe*

Monsieur le Préfet,

Nous avons assisté au premier comité de suivi du 09 février 2023 portant sur l'activité de l'usine Refinal de Lomme. Par ce courrier, nous tenions à saluer cette démarche constructive et nous nous félicitons que nos alertes aient été pour partie entendues.

La réalisation d'une nouvelle étude en 2023 est un signe encourageant qui permettra, nous l'espérons, de qualifier plus précisément les risques sanitaires et environnementaux auxquels sont exposés les riverains mais également d'apporter les mesures nécessaires en cas de risque(s) identifié(s).

La modernisation des installations techniques (fours, dépoussiéreurs) réalisée en 2022-2023 et les travaux bâtimentaires (isolation des poussières et du bruit) programmés par l'entreprise sur la période 2023-2025 vont également dans le bon sens.

Pour autant, il nous semble nécessaire de porter quelques points de vigilance à votre attention :

- Tout d'abord, il serait intéressant que le comité de suivi puisse se réunir de manière régulière afin de partager collectivement les avancées sur ce dossier.

Plus largement, nous sollicitons la mise en place d'un canal de signalements et d'alertes auprès de vos services en cas de nuisances constatées. Ce dispositif nous semble incontournable car il permettrait de recenser les remontées régulières des riverains (date/heure, lieu, fréquence...) et de les confronter aux mesures liées à l'activité de l'usine (émissions, activité des fours...) et aux paramètres météorologiques (sens du vent...).

Cela est d'autant plus important que nous subissons d'importantes nuisances olfactives depuis le début du mois de juin 2023 et que celles-ci sont bien souvent constatées la nuit, tôt le matin ou encore le week-end, horaires difficilement compatibles avec l'ouverture des services compétents de l'État.

- Au sujet du contenu de la nouvelle étude, il nous semble indispensable que les préconisations techniques de la Ville de Lille et de la Commission Nationale DAspe, en leur qualité d'experts, soient entendues. À notre connaissance, celles-ci sont exposées dans le courrier que M. Vicot (ancien Maire de Lomme) vous a adressé en date du 15 octobre 2021 et dans le courrier que M. le Président de la Commission Nationale DAspe vous a adressé le 12 octobre 2022.

L'investigation des sols alentours, l'analyse des particules fines (< PM10) et des substances contenues dans les fumées issues de l'activité de fusion ainsi que la conduite d'une étude sanitaire parmi la population (prise de sang, analyse d'urine, cheveux...) nous semble être des pistes légitimes.

- Au sujet des travaux programmés par l'entreprise, nous prenons aux mots M. Derichebourg qui a garanti en séance que ses interventions mettraient fin aux nuisances de tout type : camions, bruits, poussières et émanations toxiques diffuses. Vous comprendrez que les nuisances olfactives récurrentes constatées depuis le début du mois de juin 2023 nous laissent dubitatifs.

Enfin, bien que l'entreprise ait déclaré qu'elle n'avait pas l'intention d'étendre sa capacité de production, il convient de rester vigilant quant au devenir du site récemment acquis auprès de la CCI.

Vous remerciant de votre compréhension et de votre soutien dans ce dossier, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos plus hautes considérations.

**Le Collectif Environnement Haute Deûle**

**Groupe facebook**

<https://www.facebook.com/groups/309643746479025/>

**Site internet**

<https://cehd.fr/>

**Pétition**

<https://www.mesopinions.com/petition/social/refinal-lomme-alertons-pouvoirs-publics-activite/189762>